

Préfecture du Pas-de-Calais
A l'attention de Monsieur le Préfet
Bureau des Installations Classées
Rue Ferdinand Buisson
62 000 ARRAS

ARQUES, le 19 septembre 2022

Objet : *consultation du public dans le cadre d'un passage du site ARC France d'un statut SEVESO Seuil Haut à un statut SEVESO Seuil bas conformément aux articles R181-46, R 515-89 et L123-19-2, L515-34 du Code de l'environnement*

Madame, Monsieur,

Dans le cadre d'une démarche de réduction du risque à la source, notre verrerie industrielle ARC France située dans la commune d'Arques (Pas-de-Calais), a exprimé aux autorités compétentes son souhait de déclasser l'établissement d'un statut SEVESO Seuil Haut à un statut SEVESO Seuil Bas.

Conformément aux articles du Code de l'environnement cités en objet, nous procédons à la consultation du public.

Sont concernées par cette consultation, deux substances dangereuses qui ont fait l'objet d'une réduction des quantités stockées sur le site de l'atelier de Composition préparant les mélanges vitrifiables et situé en Zone Industrielle du Lobel.

Ces substances sont soumises aux rubriques des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) suivantes :

- rubrique ICPE n°4130 : substance à toxicité aiguë catégorie 3 pour les voies d'exposition par inhalation
- rubrique ICPE n°47XX : substance et mélange dangereux

Conformément à son arrêté préfectoral d'exploitation du 26 avril 2019, Arc France a informé les autorités de la démarche de déclassement dès le 24 juin 2019 par le biais d'un courrier de porter à connaissance.

Depuis, les quantités stockées sur le site répondent aux critères réglementaires du statut SEVESO Seuil Bas.

Le recensement réglementaire des substances et matières dangereuses stockées, effectué à la date du 16 juillet 2020, a confirmé qu'ARC France répondait aux critères SEVESO Seuil bas.

En parallèle, Arc France a procédé au réexamen quinquennal réglementaire de son étude de danger, qui a fait l'objet d'une instruction de l'inspection des installations classées.



La mise à jour prochaine de l'Arrêté Préfectoral d'Exploitation prendra en compte le réexamen de l'étude de dangers et la démarche de déclassement du site.

Conformément à l'article L515-34, les informations relatives aux accidents majeurs susceptibles de se produire et aux moyens mis en œuvre pour en assurer la prévention et la réduction des conséquences sont précisées dans le résumé non technique joint à ce courrier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de notre haute considération.

Jean-François Decroocq
Directeur Exécutif Opérationnelle Groupe
ARC FRANCE
Direction Sécurité Environnement
104, avenue du Général de Gaulle
62510-ARQUES

Arc France
104 Avenue du Général de Gaulle
62510 Arques France
Tél +33 3 21 95 46 47

www.arc-intl.com

Société par Actions Simplifiée au capital de 17 616 626 €
Siège social : ARQUES (62510) – 104 avenue du Général de Gaulle
504 313 032 R.C.S BOULOGNE SUR MER | TVA FR 38 504 313 032